

*** FICHE SIGNALÉTIQUE ***

Cette fiche signalétique est transmise à votre compagnie pour fournir à votre direction et aux employés qui travaillent avec ce produit l'information santé et sécurité récente. Veuillez lire les informations sur ces feuilles et les transmettre aux responsables de l'implantation du « Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) ». Veuillez aussi rendre disponibles ces informations aux employés qui en font la demande.

Date de préparation : 28/07/10

3150-101W

SECTION I IDENTIFICATION DU PRODUIT ET UTILISATIONS

Fabricant : W. R. MEADOWS DU CANADA

SIMDUT

Adresse : 70, Hannant Court
Milton, Ontario L9T 5C1

|Santé : 1 |

|Feu : 2 |

|Réactivité : 0 |

|Protection personnelle : |

Téléphone : (905) 878-4122

Urgence : 1-800-424-9300 Chemtrec

(Évaluation du risque : 0=minime,1=léger,2=modéré,3=élevé,4=extrême,*=chronique)

Classe de produit : Classe B, Division 3, Liquides combustibles

Numéro d'identification du produit : 3150-101W

Identification du produit : DUOGARD GRADE HIVER

Utilisation du produit : Agent de décoffrage du béton

SECTION II COMPOSANTS DANGEREUX

N° du ou des composant(s) dangereux*	CAS #	% en			ACGIH			
		Poids	DL50	CL50	VS/MPT	VS/plafond	VS/LECT	Peau
Xylène	1330-20-7	0 à 1	4300 mg/kg	5000 ppm/4h	100 ppm	NE	150 ppm	Non
1, 2, 4-Triméthylbenzène	95-63-6	1 à 5	NE	18mg/m ³	25 ppm	NE	NE	Non
Naphte aromatique léger	64742-95-6	5 à 10	NE	NE	NE	NE	NE	Non
Méthanol	67-56-1	0 à 1	5628 mg/kg	64000 ppm	200 ppm	NE	250 ppm	Non

* : Une information plus complète sera fournie au médecin ou à l'infirmière en cas d'urgence médicale. Aucun des composants de ce produit n'est reconnu comme étant cancérogène. NE = Non établi

Les données relatives aux composants sont définies en accord avec le sous-paragraphe 13 (a) (i) à (iv) de la loi sur les produits dangereux.

SECTION III PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

État physique	: Liquide	Densité de vapeur	: > 1,0 (Air = 1)
Densité spécifique	: 0,89	Vitesse d'évaporation	: < 1 (Éther éthylique = 1)
Odeur/Apparence	: Légère odeur d'hydrocarbure/jaune pale	Pourcentage de volatile	: 9% (en poids)
Pression de vapeur	: 2,5 kPa @ 38 °C	Point de congélation	: Non disponible
pH	: SO	Point d'ébullition	: 176 °C
Seuil de l'odeur	: Non disponible	Coefficient de distribution eau/pétrole	: Non disponible

SECTION IV INFLAMMABILITÉ ET RISQUE D'EXPLOSION

Conditions d'inflammabilité : Exposition aux sources d'inflammation

Température d'auto-allumage : > 350°C (estimé)

Moyens d'extinction : Eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone ou agent chimique en poudre

Point éclair et méthode : 41°C (estimé)

Sensibilité à un impact mécanique : Non

Limites d'inflammabilité : LEI : 0,6 LES : 7,0

Sensibilité à une décharge électrostatique : Non

Produits de combustion dangereux : Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et produits de combustion incomplète

SECTION V STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique : Stable

Sinon, dans quelles conditions :

Incompatibilité (matières à éviter) : Matières oxydantes fortes

Conditions de réactivité : Inconnues

Produits de décomposition dangereux : Inconnus

Date de préparation : 28/07/10

3150-101W

*** FICHE SIGNALÉTIQUE ***

Date de préparation : 28/07/10

3150-101W

SECTION VI PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Voie(s) d'entrée : Contact avec la peau, inhalation, absorption par la peau

Effet(s) en cas d'exposition aiguë au produit :

CONTACT AVEC LES YEUX : Le contact direct peut causer une irritation légère à modérée. Les vapeurs et les aérosols du produit peuvent irriter.

CONTACT AVEC LA PEAU : Le contact direct peut causer une irritation légère à modérée. Le contact prolongé ou répété peut causer une irritation ou des lésions et/ou une dermatite.

INHALATION : L'exposition aux vapeurs peut causer une irritation des voies respiratoires légère à modérée et une dépression transitoire du système nerveux central (migraines, somnolence, perte de coordination et fatigue). La concentration et l'inhalation abusive et intentionnelle peut être dangereuse ou fatale.

INGESTION : Peut causer une irritation du conduit gastro-intestinal. Éviter l'aspiration de ce produit qui pourrait provoquer de graves lésions pulmonaires. L'ingestion d'une quantité excessive de produit peut entraîner l'apparition de symptômes de dépression transitoire du système nerveux central.

SIGNES ET SYMPTÔMES : Symptômes d'irritation des yeux : douleur, larmoiement, rougeur et enflure. Symptômes d'irritation de la peau : rougeur, enflure et éruption. Symptômes d'irritation respiratoire : écoulement nasal, mal de gorge, toux, gêne dans la poitrine, souffle court et réduction de la capacité pulmonaire. Symptômes d'irritation gastro-intestinale : mal de gorge, douleur abdominale, nausées et symptômes d'intoxication. Dans les cas extrêmes, la perte de conscience et la mort peuvent survenir. Les symptômes d'une surexposition chronique peuvent être des pertes de mémoire, une perte des capacités intellectuelles et un manque de coordination.

CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVANTES : Aucune connue.

AUTRES EFFETS SUR LA SANTÉ : Aucun connu

Limites d'exposition : Voir Section II

Effet(s) d'une exposition chronique au produit :

Cancérogénicité : Non

Reprotoxicité : Non établi

Tératogénicité : Non établi

Mutagénicité : Non établi

Propriétés synergétiques : Non établi

SECTION VII MESURES PRÉVENTIVES

Équipement de protection personnelle : Le port de lunettes de sécurité ou étanches ainsi que de gants est recommandé pour éviter le contact direct. Si le niveau d'exposition excède la LEP/VS, utiliser un masque filtrant approuvé NIOSH approprié.

Sécurité intégrée : Ventiler tel que requis pour contrôler les concentrations de vapeurs – au moins 10 changements d'air par heure sont en général recommandés pour une bonne ventilation.

Procédure en cas de fuite ou de déversement : Retenir et contenir le produit. Retirer ou éteindre les sources d'inflammation. Récupérer le produit. Évacuer le personnel non essentiel de la zone à risque. Employer un équipement de protection personnel approprié. Contenir l'écoulement. Utiliser un matériau absorbant adéquat et placer le produit récupéré dans un contenant scellé et identifié.

Élimination des déchets : Suivre les règlements locaux, provinciaux et fédéraux sur l'élimination des déchets.

Équipement/procédure lors des manipulations : Garder les contenants fermés en dehors de leur utilisation.

Exigences de stockage : Stocker dans un endroit frais et sec loin des sources d'inflammation.

Information particulière sur le transport : Aucune

SECTION VIII MESURES DE PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LES YEUX : Éloigner la victime de la zone d'exposition. Rincer les yeux à l'eau pendant quinze (15) minutes. Si l'irritation persiste, faire un suivi médical.

CONTACT AVEC LA PEAU : Retirer les chaussures et les vêtements contaminés. Nettoyer la zone affectée avec de l'eau et un savon doux. Si l'irritation persiste, faire un suivi médical.

INHALATION : Si des symptômes respiratoires se manifestent, transporter la victime loin de la source d'exposition, à l'air pur. Si l'irritation persiste, faire un suivi médical.

INGESTION : Ne pas provoquer de vomissements. Ne pas donner de liquide. Faire un suivi médical immédiatement.

L'information ci-incluse est basée sur les données dont nous disposons et est considérée comme étant exacte. Cependant, nous ne fournissons aucune garantie, explicite ou implicite, en ce qui concerne l'exactitude des données ou des résultats découlant de leur utilisation. Nous n'assumons aucune responsabilité pour les lésions entraînées par l'utilisation du produit décrit ici.

SECTION IX PRÉPARATION DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE

Préparé par : David Carey

Téléphone : (847) 683-4500

Date de préparation : 28/07/10

Numéro d'identification du produit : 3150-101W